

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR LORS DE VOTRE CANDIDATURE EN  
LICENCE PROFESSIONNELLE ANIMATEUR-CONCEPTEUR EN PATRIMOINE CULTUREL**

**RENTREE UNIVERSITAIRE 2023-2024**

**1. Une lettre de motivation avec projet professionnel**

- 1) Présenter votre cursus scolaire et professionnel
- 2) Montrer en quoi cette formation s'inscrit dans votre démarche professionnelle, présentez éventuellement vos expériences dans le domaine du patrimoine culturel

2. Un **CV** dactylographié détaillé

3. Diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence

4. Diplôme de BTS Tourisme ou BUT (DUT) parcours animation socio-culturelle ou L2 en géographie, histoire, histoire de l'art, sciences de l'éducation...

5. Dernier diplôme obtenu

6. Relevé de notes obtenues après le baccalauréat

7. Relevé de notes de l'année en cours

8. Diplômes obtenus à l'étranger : copies et traductions officiellement certifiées conformes des diplômes obtenus (décret n° 2001-899 du 01/10/2001)

9. Pour les candidats de nationalité étrangère : une attestation certifiant l'obtention d'un niveau B2 en langue française (DELF B2)

10. Attestation(s) de stage

11. Expériences professionnelles

12. Lettres de recommandation

13. Choix du type de formation : contrat apprentissage ou professionnalisation ; formation initiale ; formation continue-reprise d'étude (document à télécharger sur E-candidat)

14. Lettre d'engagement (document à télécharger sur e-Candidat)

15. Attestation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) acquis ou en cours